

Un militaire blâmé par Parly d'avoir dénoncé la délinquance...



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 06 mars 2021

Source [Valeurs actuelles] Le militaire a écopé d'un blâme, l'une des plus lourdes sanctions qui puisse être infligée à un officier français, pour être sorti de son devoir de réserve en publiant un livre.

Puni pour avoir dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Récemment, le capitaine de gendarmerie Hervé Moreau a publié un livre pour dénoncer l'explosion de la délinquance et les manquements de la justice. Baptisé *Vérités d'un capitaine de gendarmerie*, ce brûlot édité à compte d'auteur s'est déjà vendu à 5 000 exemplaires, sans aucun diffuseur, rapporte *Le Figaro*, qui dresse le portrait de l'officier. Pour être sorti de son devoir de réserve, Hervé Moreau savait qu'il allait écopé d'une sanction. Mais il ne s'attendait pas à une telle sévérité, comme il le confie au quotidien.

En effet, la ministre des Armées Florence Parly lui a infligé un blâme, l'une des plus lourdes sanctions qui puisse être infligée à un officier français. Pour faire un exemple ? « *Je suis tout simplement abasourdi. Je m'étais préparé à des arrêts de rigueur, mais pas à ce désaveu terrible de la part d'une institution que je sers fidèlement depuis près de 30 ans, dans l'armée de terre, puis dans la gendarmerie nationale* », confie ce saint-cyrien au *Figaro*. « *Désormais, je suis prêt à prendre tous les risques pour donner la parole aux gendarmes qui vivent des situations de plus en plus intenables et aux victimes que l'incurie de notre système judiciaire muselle et bafoue* », ajoute-t-il.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

06/03/2021 07:00